



## Circulaire n°9 : VIE SCOLAIRE

### **Portes ouvertes / Classe de TPS-PS :**

Rappel : la classe de TPS-PS ouvre ses portes le samedi 8 février prochain, de 10h00 à 12h00. Au programme :

- Accueil des enfants et de leurs parents dans la classe de TPS-PS.
- Jeux dans la classe pour les enfants.
- Présentation de l'école par le chef d'établissement et présentation d'une journée en TPS-PS par l'enseignante.
- Visite des locaux.
- Verre de l'amitié.
- Possibilité d'inscrire son enfant (se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant).

*Pour les familles ayant déjà validé le choix de l'école Ste Marie, nécessité d'inscrire très vite les enfants pour leur prise en compte dans l'effectif 2020-2021.*

### **Projet : construire des bacs mobiles pour le jardinage.**

Dans le cadre du projet d'année sur le thème « Apprivoiser son environnement », l'équipe enseignante du cycle 1 conduit un projet pédagogique singulier : construire des bacs mobiles + une serre pour jardiner (en permaculture). Ces bacs seront installés sur la cour de l'école et les enfants pourront assurer le suivi des plantations de fleurs ou de légumes... Tous les bacs seront élaborés avec des matériaux de récupération, recyclables. L'établissement s'est associé avec Valérie Drouet de la Bricoterie. Le financement sera assuré par l'A.P.E.L. et par les bénéfices des spectacles de fin d'année.

### **Spectacle pour les élèves de la Maternelle, du CP et du CE1 :**

Chaque année, l'équipe enseignante organise la venue d'un spectacle en lien avec le thème d'année. Ce spectacle est réservé aux élèves de la Maternelle, du CP et du CE1. Le jeudi 12 mars prochain, la Compagnie Balala présentera « Le Songe de Niwashi », un spectacle qui associe instruments de musique, ombres, marionnettes et acteurs...

### **Absences des élèves et Restauration scolaire :**

Pour rappel, le restaurant scolaire est géré par la municipalité. Si votre enfant déjeune habituellement au restaurant scolaire et tombe malade, vous devez prévenir bien sûr l'école mais également la municipalité, et ce, dans les meilleurs délais pour éviter de payer des repas non consommés.

### **Sur l'agenda :**

- Samedi matin 21 mars : carnaval des enfants de l'école Ste Marie dans le parc de la Ménarderie. Une prochaine circulaire vous précisera les horaires.